

Commission Départementale de l'Arbitrage
Réunion du 29 Octobre 2018– Restreinte Résultat
F.I.A. Automne 2018

Sous la présidence de M. Aymeric ANSEL

Présents : Mme Karine LASALLE – Mrs Nicolas BUTEL, Francis FRAMMERY et Cédric LOZINGOT

Formation Initiale en Arbitrage

Les membres régulièrement convoqués ont procédé à la correction des examens théoriques.

Sont déclarés Admis à l'examen théorique et devront se présenter samedi 3 novembre 2018 - 14h00 à Marquise pour la formation administrative :

Nom	Prénom	Secteur	Statut	Club
BAILLET	Jérémy	M	Stagiaire 2018/10- D5	541581 VERTON F.C.
BRASSEUR	Florian	A	Stagiaire 2018/10- D5	522945 LONGUENESSE J.S.
CAREMELLE	Anthony	M	Stagiaire 2018/10- JAD3	500332 LE TOUQUET A.C.F.C.O.
COURTIN	William	A	Stagiaire 2018/10- JAD3	530987 BLARINGHEM U.S.
CREPIN	Manuel	M	Stagiaire 2018/10- JAD3	529114 BOMY U.S.
DEMARCQ	Corentin	B	Stagiaire 2018/10- JAD3	500077 BOULOGNE U.S.C.O.
DENEQUE	Tom	A	Stagiaire 2018/10- JAD3	525375 EPERLECQUES C.A.
DUFOSSE	Didier	A	Stagiaire 2018/10- D5	525479 LANDRETHUN LE NORD U.S.
DUVIVIER	Louis	M	Stagiaire 2018/10- D5	537276 CONCHIL A.S.
FOURNIER	Cédric	B	Stagiaire 2018/10- D5	501244 CONDETTE J.S.
GALLET	Thierry	C	Stagiaire 2018/10- D5	528345 FORT VERT J.P.E.
HENIN	Rudy	A	Stagiaire 2018/10- D5	522908 SAINT MARTIN AU LAERT A.S.
KALMUK	Clément	A	Stagiaire 2018/10- D5	500945 LUMBRES O.

KERKHOVE	Remi	A	Stagiaire 2018/10- D5	500899 WASQUEHAL FOOTBALL
LECRAS	Bastien	C	Stagiaire 2018/10- D5	533665 BREMES R.C.
LEGRAND	Océane	C	Stagiaire 2018/10- JAD3	540598 CALAIS ENTENTE
LHOMMEL	Nicolas	C	Stagiaire 2018/10- D5	522134 BLERIOD U.S.
MARTEL	Lorie	A	Stagiaire 2018/10- JAD3	524 495 QUIESTEDE U.S.
MILLET	Jérôme	B	Stagiaire 2018/10- D5	581258 LE PORTEL G.P.F.
MILLO	Grégory	A	Stagiaire 2018/10- D5	526226 SAINT QUENTIN BLESSY U.S.
MOUMENA	Khalid	C	Stagiaire 2018/10- D5	540598 CALAIS ENTENTE
PAPIN	Jonathan	C	Stagiaire 2018/10- JAD3	542693 LANDRETHUN LES ARDRES F.C.
POIGNANT	Adrien	M	Stagiaire 2018/10- JAD3	501069 ETAPLES A.S.
SAISON	Gauthier	B	Stagiaire 2018/10- JAD3	528668 SURQUES ESCOEUILLES A.S.
SUZANNE	Johan	M	Stagiaire 2018/10- D5	500332 LE TOUQUET A.C.F.C.O.

Une candidate est déclarée « non admise » à l'examen théorique. La commission l'invite à travailler et à suivre la formation qui se déroulera pendant les vacances de la fin d'année.

La CDA et la CDDRF remercient chaleureusement les clubs de St Omer et de Montreuil pour le prêt des installations, et la collaboration efficace depuis plusieurs saisons.

Nota : les clubs inscrits dans le présent PV sont ceux dont l'arbitre est titulaire d'une licence, et non le club de couverture.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Aymeric ANSEL
Président CDA

Francis FRAMMERY
Président CDPA

Karine LASALLE
Responsable FIA